

AVIS DE PUBLICITE – APPEL A CANDIDATURES MARCHÉ DE NOËL 2024

Objet :

La Ville de Narbonne célèbre son traditionnel marché de Noël à l'occasion des Féeries de Noël du **Samedi 30 novembre 2024 au Dimanche 5 janvier 2025.**

Contexte :

La consultation porte sur la mise à disposition de :

- 39 chalets dont les dimensions varient entre 3 et 6ml et qui seront raccordés à l'électricité (ampérage non garanti)
- Emplacements nus

Cadre Juridique :

L'article L2122-1-1 du Code Général de la Propriété des personnes publiques impose pour toute exploitation économique du domaine public, une « *procédure de sélection préalable présentant toutes les garanties d'impartialité et de transparence, et comportant des mesures de publicité permettant aux candidats potentiels de se manifester* ».

L'autorisation d'occupation du domaine public se formalisera par un arrêté municipal délivré à titre personnel.

Description de l'emplacement :

Les chalets et emplacements nus seront mis à disposition sur la promenade des Barques ou sur le Cours Mirabeau.

L'appel à candidature est ouvert aux artisans, commerçants sédentaires ou non sédentaires, artistes libres, producteurs sous réserve de la justification des documents réglementaires nécessaires à l'exercice d'une activité et souhaitant proposer à la vente des œuvres, articles, objets produits en rapport avec l'esprit de Noël et/ou mettant en valeur le savoir-faire de ces personnes.

Les dossiers de candidature devront être les plus étayés possibles (photos et fiches techniques à l'appui) afin de permettre une bonne évaluation de l'activité proposée et des produits mis à la vente.

La participation au marché de Noël implique l'acceptation du règlement et de toutes les dispositions nouvelles qui pourraient être imposées par les circonstances.

En cas d'inobservation de ces clauses, l'organisateur se réserve le droit d'expulser l'exposant qui contreviendrait au règlement.

Tout dossier de candidature incomplet ou ne permettant pas d'analyser l'offre du candidat sera écarté.

Le chalet ou l'emplacement mis à disposition est vide de tout matériel d'exploitation.

La redevance sera calculée en fonction des tarifs en vigueur fixés par délibération du conseil municipal.

Le marché de Noël sera ouvert tous les jours durant la période :

- **Du samedi 30 novembre 2024 au dimanche 5 janvier 2025**

Les horaires seront précisés ultérieurement.

Tarifs : Tarifs actuels par chalet pour l'année 2024, comprenant la location du chalet et les frais d'électricité. Veuillez noter que ces tarifs sont susceptibles d'évoluer au cours de l'année 2024.

Chalet de restauration

Chalet 3 mètres : **1 730,00 €** + Caution des chalets 3 mètres : **1 000,00 €**.

Chalet de 4 mètres : **1 830,00 €** + Caution des chalets 4 mètres : **1 250,00 €**.

Chalet de 6 mètres : **2 250,00 €**. + Caution des chalets 6 mètres : **1 500,00 €**.

Chalet de cadeaux et gastronomie

Chalet 3 mètres cadeaux (bijoux, décoration, accessoires) : **1 620,00 €**

Chalet 3 mètres gastronomie (coffrets, chocolat, nougat, charcuterie, etc.) : **1 730,00 €**

Chalet de 4 mètres cadeaux (bijoux, décoration, accessoires) : **1 730,00 €**

Chalet de 4 mètres gastronomie (coffrets, chocolat, nougat, charcuterie, etc.) : **1830,00 €**

Caution des chalets 3 mètres : **1 000,00 €**

Caution des chalets 4 mètres : **1 250,00 €**

Critères de sélection :

La Ville de Narbonne accordera en priorité aux objets et produits respectant la tradition et la qualité associées à Noël. Les critères privilégiés sont :

- La prise en compte des thématiques et valeurs de Noël,
- Toute précision quant à l'origine et aux caractéristiques des produits,
- L'originalité et l'authenticité des produits,
- La présentation soignée et l'aspect festif,
- L'expérience professionnelle ou les références établies lors de manifestations similaires,
- Le respect des couleurs traditionnelles de Noël : vert, rouge, blanc.

A la clôture, une commission se prononcera sur les candidatures. Les exploitants retenus en seront informés par courrier et seront invités à signer l'arrêté portant l'autorisation d'occupation du domaine public. Pour les non retenus, un courrier leur sera adressé, aucune réponse ne sera communiquée par téléphone.

Pour conserver l'attractivité du Marché de Noël et maintenir son niveau de fréquentation, la Commission se réserve le droit de :

- Limiter le nombre d'exposants par spécialités,
- Renouveler un certain nombre d'exposants chaque année
- Sélectionner les produits en fonction de leurs qualités gustatives et qualitatives propres à la fête de Noël.

Dossier de candidature :

Merci de télécharger le dossier ci-joint, le compléter et le retourner à l'adresse indiquée ci-dessous.

Merci de télécharger également le règlement intérieur.

Dépôt de la candidature :

Date de dépôt des dossiers : **jusqu'au 21 juin 2024**

Date d'attribution : **28 juin 2024**

La candidature est à déposer auprès du service :

**Mairie de Narbonne / Direction des Régies et Animations Commerciales
Place de l'Hôtel de Ville CS 80823
11785 NARBONNE CEDEX**